

CLIMATE INVESTMENT FUNDS

SCF/TFC.9/4
17 avril 2012

Réunion du Comité du SCF
Washington (États-Unis)
1er mai 2012

Point 5 de l'ordre du jour

**RAPPORT D'AVANCEMENT SUR LA LISTE DES EXPERTS CHARGES DES EXAMENS TECHNIQUES AU
TITRE DU SCF**

Projet de décision du Comité du SCF

Le Comité du SCF, ayant examiné le document SCF/TFC.9/4, intitulé *Rapport d'avancement sur la liste des experts chargés des examens techniques au titre du SCF*, se félicite des progrès accomplis dans la réalisation des examens techniques indépendants conformément aux procédures approuvées.

Le Comité prend note des informations qui lui ont été fournies et prie l'Unité administrative des CIF, en collaboration avec le Comité des BMD, de préparer, en prévision de sa réunion de novembre 2012, un rapport de synthèse sur les examens indépendants et les procédures relatives à leur préparation, afin d'aider le Sous-comité à évaluer l'utilité du processus d'examen et, le cas échéant, à revoir les procédures.

I. INTRODUCTION

1. À sa réunion de novembre 2010, le Comité du SCF a examiné le document SCF/TFC.6/8, intitulé *Options for a Quality Review of Investment Plans and Strategies under the SCF*, et a convenu qu'un examen technique indépendant ciblé pouvait contribuer à améliorer la qualité des plans et des stratégies.

2. Dans cette optique, le Comité du SCF a estimé que l'examen devait être indépendant et intégré au processus d'élaboration des plans et stratégies d'investissement, et qu'il devait en outre :

- a) apporter une valeur ajoutée au processus de conception des plans ou stratégies d'investissement et être perçu comme un instrument utile aux pays, aux BMD et au Sous-comité ;
- b) s'inscrire dans le cadre du processus de préparation des stratégies et plans d'investissement piloté par les pays ;
- c) refléter les objectifs et les critères d'investissement du programme ciblé ;
- d) enrichir les connaissances et l'expérience des acteurs concernés, y compris les membres et observateurs des organes directeurs du SCF.

II. PROCEDURES

3. En 2011, les Sous-comités du SCF ont approuvé les procédures destinées à régir l'examen par des experts techniques indépendants des plans d'investissement élaborés au titre du SCF. Certaines procédures s'appliquent au PPCR et au SREP¹, tandis que d'autres, distinctes des précédentes, dont elles diffèrent en partie, ont été approuvées au titre du FIP².

4. Au total, 24 plans d'investissement établis au titre des trois programmes ont été examinés par des experts indépendants conformément aux procédures approuvées. Les examens des experts et les réponses des pays et des BMD sont transmis au Sous-comité lorsque les plans d'investissement proposés lui sont soumis pour approbation. Ils sont également publiés sur le site web des CIF.

¹

http://www.climateinvestmentfunds.org/cif/sites/climateinvestmentfunds.org/files/Revised_PPCCR_SREP_technical_reviews_of_investment_plans_101111_0.pdf (15 octobre 2011)

²

http://www.climateinvestmentfunds.org/cif/sites/climateinvestmentfunds.org/files/FINAL_Procedures_for_the_Preparation_of_Independent_Technical_Reviews_of_FIP_IPs_November2011.pdf (28 novembre 2011).

Sélection des experts

5. S'agissant du FIP, il avait été convenu que les experts seraient sélectionnés parmi ceux figurant sur la liste des experts admis comme membres du Groupe consultatif technique établi par le Fonds de partenariat pour la réduction des émissions dues à la déforestation (FCPF)³. L'examen est préparé par deux experts sélectionnés dans cette liste. Le cadre de référence de l'examen est élaboré par le pays et les BMD, tandis que l'Unité administrative des CIF sélectionne les experts, qui doivent ensuite être approuvés par le pays concerné et le Comité des BMD. Le Sous-comité est invité à examiner le cadre de référence et les curriculum vitae des deux experts sélectionnés, et à faire part de ses éventuelles objections.

6. Dans le cas du PPCR et du SREP, l'Unité administrative des CIF et les BMD ont été priés d'établir une liste d'experts parmi lesquels le pays pilote et les BMD pourront sélectionner des experts. Une liste a déjà été préparée pour le SREP et approuvée par le Sous-comité du SREP en octobre 2011. Le Sous-comité du PPCR n'a pas encore approuvé sa liste, et une liste d'experts reflétant une représentation plus équilibrée des hommes et des femmes que la liste proposée à l'origine lui a été soumise pour examen et approbation à sa réunion du 30 avril 2012.

7. Les procédures d'examen stipulent qu'en attendant l'approbation de la liste, le pays et les BMD doivent sélectionner d'un commun accord un expert qualifié qui sera chargé de réaliser l'examen. L'Unité administrative des CIF doit quant à elle soumettre le curriculum vitae de l'expert retenu et le cadre de référence proposé au Comité des BMD pour approbation. Le curriculum vitae et le cadre de référence de l'examen sont ensuite transmis au Sous-comité pour approbation selon la procédure d'approbation tacite.

III. EXPERTS SELECTIONNES

Programme d'investissement forestier

8. Le tableau 1 ci-dessous présente la liste des experts ayant préparé les examens techniques des 7 plans d'investissement élaborés au titre du FIP.

Tableau 1 : Examens des plans d'investissement au titre du FIP réalisés par des experts indépendants

Pays pilotes	Nom	Date d'approbation par le Sous-comité du FIP
Brésil	Bernadus de Jong	
	Hector Ginzo	
Burkina Faso ⁴	Juergen Blaser	22 avril 2011
RDC ⁵	Juergen Blaser	5 juin 2011
Ghana	John Mason	4 avril 2012

³ <http://www.forestcarbonpartnership.org/fcp/node/23>

⁴ Les premiers plans d'investissement examinés ont été ceux du Burkina Faso et de la RDC. Les procédures en vigueur à cette date préconisaient de faire appel aux experts de la liste du FCPF.

⁵ *Ibid.*

	Harrison Ochieng Kojwang	4 avril 2012
Indonésie	Ana Doris Capistrano ⁶	
	Dodik Nurrochmat	
RDP lao	Kham Phet Sengchanh Oudom	29 septembre 2011
	John Howard Dick	29 septembre 2011
Mexique	Alejandro Eduardo Guevara Sanginés	26 août 2011
	Leticia Merino	26 août 2011

9. En moyenne, 8,3 jours ont été consacrés à l'examen de chacun de ces 7 plans d'investissement, à raison de 2 experts par examen, pour un coût moyen de 5 840 dollars par plan d'investissement.

10. Le plan d'investissement pour le Pérou n'a pas encore été examiné. Il devrait être soumis pour examen et approbation à la réunion de novembre du Sous-comité du FIP.

Programme pilote de protection contre les chocs climatiques

11. Les Procédures pour la préparation des examens techniques indépendants des plans d'investissement au titre du PPCR et du SREP ont été validées après l'approbation par le Sous-comité du PPCR des plans d'investissement au titre du PPCR des 6 pays pilotes suivants : Bangladesh, Grenade, Niger, Saint-Vincent et Grenadines, Tadjikistan et Zambie. Ces six plans d'investissements n'ont donc pas fait l'objet d'un examen indépendant.

12. Le tableau 2 présente la liste des experts ayant préparé les examens techniques de 11 programmes stratégiques relevant du PPCR.

Tableau 2: Examens techniques réalisés au titre du PPCR par des experts indépendants

Pays	Nom	Date d'approbation par le Sous-comité du PPCR
Bolivie	Lykke Andersen	29 septembre 2011
Cambodge	Arivudai Nambi Appadurai	17 mai 2011
Volet régional Caraïbes	Roger Pulwarty	20 octobre 2010
Jamaïque	Leonard Nurse	21 septembre 2011
Mozambique	Camille Bann	6 janvier 2011
Népal	Ajaya Mani Dixit	
Volet régional Pacifique	Catherine Bennett (premier examen)	19 mai 2011

⁶ Des contacts ont été pris avec un deuxième expert, mais ce dernier n'a toujours pas signé son contrat. Peut-être faudra-t-il envisager de faire appel à un autre expert.

	Catherine Bennett (deuxième examen)	
Papouasie-Nlle-Guinée	Maarten van Aalst	
Sainte-Lucie	Scott Cunliffe	10 mai 2011
Tonga	Ulrich Trotz	10 février 2012
Yémen	Casey Brown	27 septembre 2012

13. En moyenne, 8,5 jours ont été consacrés à l'examen de chacun de ces 11 programmes stratégiques, à raison de 2 experts par examen, pour un coût moyen de 5 623 dollars par programme.

14. Haïti est le seul pays pilote à ne pas avoir demandé que son projet de programme stratégique soit examiné par un des experts figurant sur la liste d'experts du PPCR.

Programme de valorisation à grande échelle des énergies renouvelables dans les pays à faible revenu

15. Le tableau 3 présente la liste des experts ayant préparé les examens techniques de six plans d'investissement élaborés au titre du SREP.

Tableau 3: Examens de plans d'investissement au titre du SREP réalisés par des experts indépendants

Pays	Nom	Date d'approbation par le Sous-comité du SREP
Éthiopie	Steve Thorne	16 décembre 2011
Honduras	Oscar Coto	Septembre 2011
Kenya	Lennart Bangens	19 mai 2011
Maldives	Mike Allen	9 décembre 2011
Mali	Nacer Hammami	12 avril 2011
Népal	Drona Upadhyay	Septembre 2011

16. En moyenne, 7 jours ont été consacrés à l'examen de chacun de ces six plans d'investissement, à raison de 2 experts par examen, pour un coût moyen de 5 177 dollars par plan.

17. À sa réunion de novembre 2011, le Sous-comité a approuvé le démarrage des travaux relatifs à la préparation de six autres plans d'investissement (Arménie, Libéria, Mongolie, Programme régional pour le Pacifique, Tanzanie et Yémen). Ces plans d'investissement seront examinés par des experts figurant sur la liste d'experts approuvée du SREP.

IV. CONCLUSION

18. Le document SCF/TFC.9/4, intitulé *Rapport d'avancement sur la liste des experts chargés des examens techniques au titre du SCF*, fait le point sur les examens des projets de plans d'investissement élaborés au titre des programmes ciblés du SCF. Toutefois, il ne présente

pas d'analyse globale du contenu ou de l'utilité des examens et des procédures qui ont été appliquées.

19. Conformément à la demande formulée par le Comité du SCF à sa réunion de novembre 2010, l'Unité administrative des CIF, en collaboration avec le Comité des BMD, prévoit de préparer, en prévision de la réunion du Comité qui se tiendra en novembre 2012, un rapport de synthèse sur les examens réalisés par les experts et des procédures appliquées pour leur préparation, afin de fournir aux Sous-comité des informations qui lui permettront de mieux cerner l'utilité du processus d'examen et, au besoin, de réviser les procédures en vigueur.